



Classement de la
**Transparence
des sociétés cotées**
2012 – Quatrième édition

Analyse réalisée de mai à août 2012,
portant sur l'information financière réglementée de 170 sociétés.

INTRODUCTION	2	Deux-tiers des lauréats sectoriels 2011 de nouveau primés en 2012	6
LAURÉATS DES 12 GRANDS PRIX 2012	3	MÉTHODOLOGIE	7
Quatre Grands Prix pour l'information financière réglementée dans son ensemble	3	Les quatre piliers de la Transparence	7
45 % de renouvellement dans le « Top 20 » 2012	4	Validation des résultats et du classement par un comité scientifique	7
Deux lauréats 2011 de nouveau récompensés pour deux supports	6	85 critères examinés sur 4 supports d'information financière de 170 sociétés	7
		Panel étudié	8
		Détail des critères	10

INTRODUCTION

Principaux constats de l'étude 2012

■ ÉVOLUTION DE LA MÉTHODOLOGIE PAR RAPPORT À 2011

Labrador a fait évoluer sa méthodologie en 2012, sous le contrôle du Comité scientifique, en étudiant la totalité des critères (toujours 85 au total, dont 15 ont changé) sur un panel de 170 sociétés de droit français, réparties en 52 sociétés du CAC40 et *Large Caps*, 58 sociétés *Mid Caps* et 60 sociétés *Small Caps*.

Le document de référence ou rapport financier annuel, le rapport financier semestriel et la rubrique « information réglementée » du site Internet représentent respectivement 50 %, 19 % et 25 % de la note totale de chaque société.

L'analyse de l'information financière trimestrielle a été abandonnée au profit de nouveaux critères transversaux incluant des éléments du communiqué de presse des résultats annuels.

Du fait de la suppression des sociétés de droit international dans le panel, la composition du SBF120 des années précédentes a été retraitée afin d'assurer la comparabilité des données.

■ POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE LA TRANSPARENCE EN 2012

Après l'évolution très significative constatée en 2011 sur les sociétés du SBF120, l'étude montre cette année une amélioration plus modeste (+ 1 point à pondération et critères

constants). Les sociétés du CAC40 et les suivantes du SBF120 (dites les « 80 ») évoluent parallèlement, les premières conservant leur avance sur les secondes.

La marge de progrès est encore importante, puisque la note moyenne de l'ensemble du panel de 170 sociétés est de 52 % sur l'échelle de la Transparence.

La performance des *Large Caps* (note moyenne de 63 %) est proche de celle du CAC40, qui en représente près des 3/4 ; il en est de même pour les *Mid Caps* (54 %), composées à plus de 80 % de sociétés des « 80 ». Les *Small Caps* (40 %) sont très en retard, en particulier pour l'accessibilité et la disponibilité des documents d'information périodique, les écarts étant plus modestes pour le site Internet, et pour la précision et la comparabilité de l'information en général.

Le site Internet reste, pour tous, le support le plus transparent devant le rapport financier semestriel et le document de référence, mais il est vrai que les critères de transparence sont plus exigeants pour ces derniers supports. À noter que 8 % des *Mid Caps* et 25 % des *Small Caps* ne publient pas de document de référence (5 % des sociétés du SBF120 – hors CAC40 – et 28 % des 57 autres du panel) ; elles sont de fait un peu pénalisées dans le classement.

Les biens et services industriels sont en tête des différents classements sectoriels, sauf pour les *Mid Caps*.

L'évolution majoritairement positive de l'application de chacun des critères témoigne de la **tendance à la généralisation des meilleures pratiques.**

LAURÉATS DES 12 GRANDS PRIX 2012

Quatre Grands Prix pour l'information financière réglementée dans son ensemble

Rappels méthodologiques* :

- toutes les notes correspondent au niveau atteint sur l'échelle de la Transparence, exprimé en pourcentage de la note maximale par catégorie ;
- lorsque les notes sont identiques, les sociétés sont départagées sur la base de l'équilibre entre les quatre piliers de la Transparence.

■ GRAND PRIX *LARGE CAPS*

1. PSA Peugeot Citroën

Note totale de 78,5 %
5^e au classement général

2. Thales

Note totale de 75,4 %
6^e au classement général

3. Alstom

Note totale de 74,5 %
8^e au classement général

■ GRAND PRIX *SMALL CAPS*

1. Saft

Note totale de 85 %
2^e au classement général

2. Technicolor

Note totale de 75 %
7^e au classement général

3. Compagnie des Alpes

Note totale de 71,4 %
15^e au classement général

■ GRAND PRIX *MID CAPS*

1. Valeo **GRAND PRIX TOUTES CATÉGORIES**

Note totale de 86,5 %
1^{er} au classement général

2. BIC

Note totale de 82,5 %
3^e au classement général

3. TF1

Note totale de 81 %
4^e au classement général

■ GRAND PRIX DE LA PROGRESSION

1. Thales

Note totale de 75,4 %
Passé de la 58^e place au classement 2011 à la 6^e place au classement 2012

2. Groupe Eurotunnel

Note totale de 69 %
Passé de la 74^e place au classement 2011 à la 24^e place au classement 2012

3. Technicolor

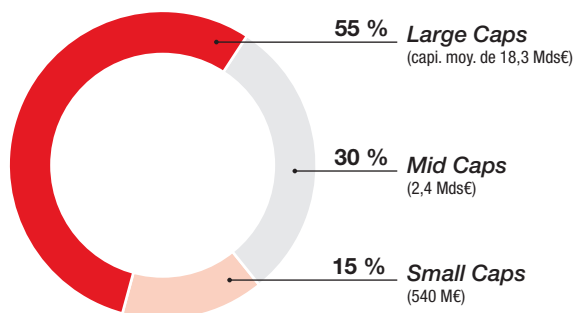
Note totale de 75 %
Passé de la 55^e place au classement 2011 à la 7^e place au classement 2012

* Le détail de l'étude est disponible sur www.labrador-company.com.

45 % de renouvellement dans le « Top 20 » 2012

De même que les années précédentes, nous constatons qu'il n'y a pas une complète corrélation entre le niveau de transparence et la capitalisation boursière* : seules 4 des 15 plus importantes capitalisations (supérieures à 20 milliards d'euros) sont présentes au Top 20.

PART DE CHAQUE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉS DANS LE TOP 20

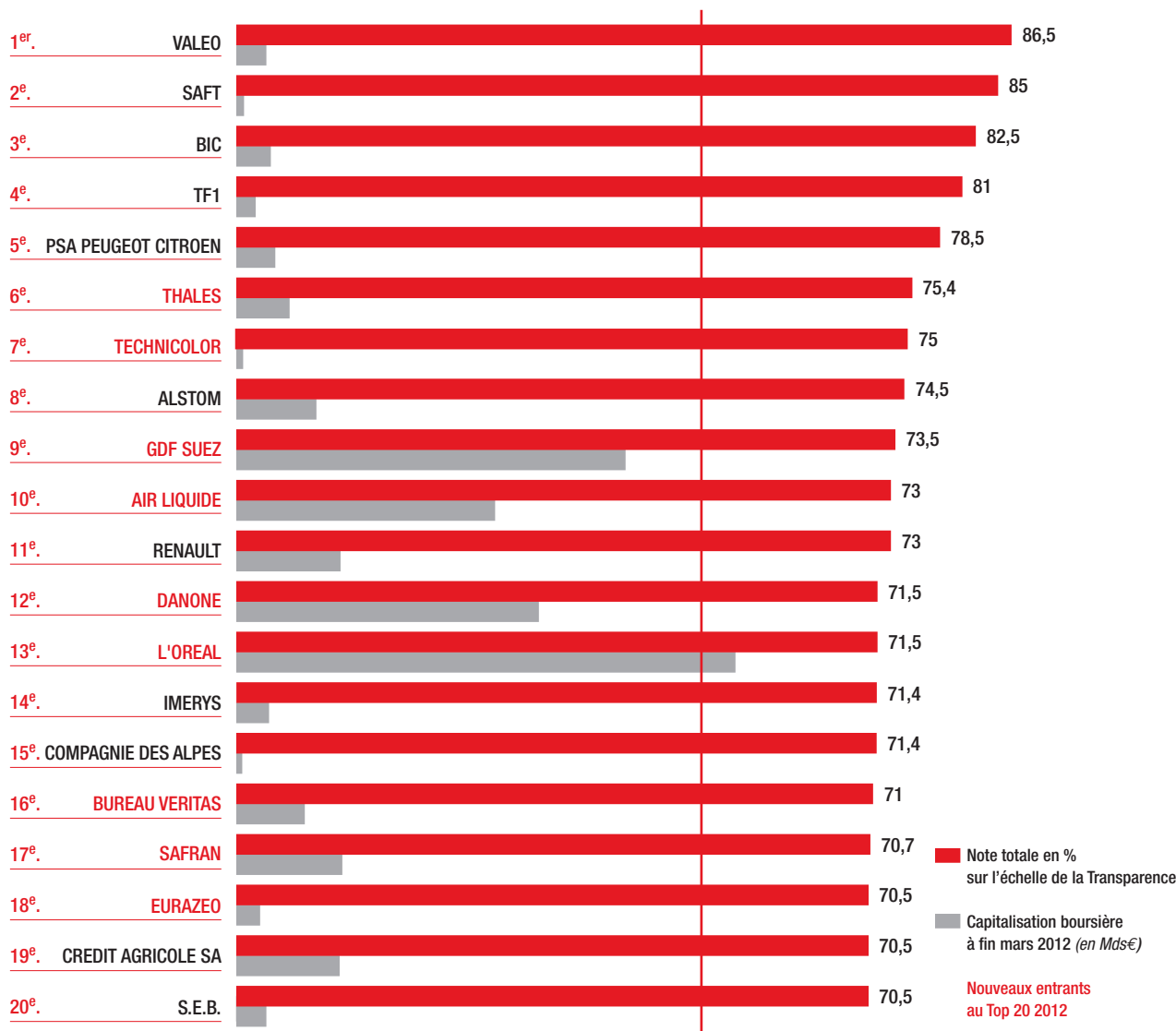


Néanmoins, sur un panel presque parfaitement équilibré entre les trois catégories, les *Large Caps* sont davantage représentées dans le Top 20 que les *Mid Caps* et les *Small Caps*, les quatre premières places étant toutefois tenues par des sociétés de ces deux catégories.

21 % des *Large Caps* sont ainsi présentes au Top 20, contre seulement 10 % des *Mid Caps* et 5 % des *Small Caps*. Seule une société du Top 20 ne fait pas partie du SBF120.

À noter que 83 % des *Large Caps* figurent dans la première moitié du classement général, contre 55 % des *Mid Caps* et seulement 17 % des *Small Caps*.

TOP 20 DU CLASSEMENT DE LA TRANSPARENCE 2012 (moyenne générale : 52)



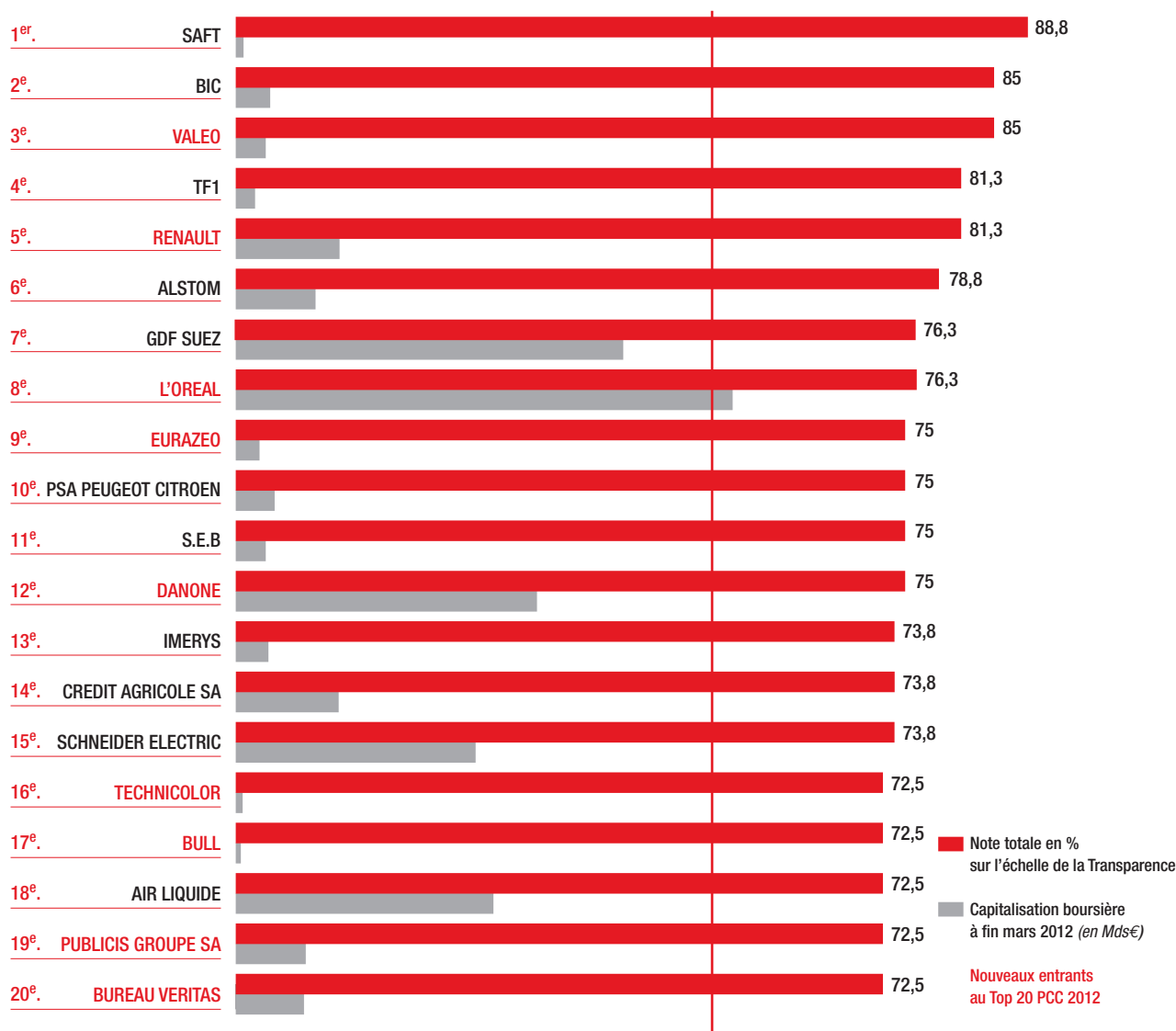
* Capitalisations boursières à fin mars 2012, lors de la constitution du panel.

À pondération et critères constants, le renouvellement dans le Top 20 par rapport à 2011 est également de 45 %.

Ce constat est lié aux progrès réalisés par un certain nombre d'émetteurs, mais aussi à l'appréciation toujours plus rigoureuse de certains critères récurrents.

Dans un ordre différent, les quatre leaders sont les mêmes et, bien que la composition soit un peu différente (trois sociétés figurent dans un Top 20 et pas dans l'autre), la part de chacune des trois catégories de sociétés est identique.

TOP 20 DU CLASSEMENT DE LA TRANSPARENCE 2012 À PONDÉRATION ET CRITÈRES CONSTANTS
(moyenne générale : 53)



Deux lauréats 2011 de nouveau récompensés pour deux supports

■ GRAND PRIX DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

1. TF1

Note document de référence de 90 %

2. Crédit Agricole SA et Valeo

Note document de référence de 87 % et même équilibre des quatre piliers de la Transparence

3. Saft

Note document de référence de 84 %

■ GRAND PRIX SITE INTERNET

1. Vallourec

Note site Internet de 88 %

2. Air Liquide et Rubis

Note site Internet de 88 % et même équilibre des quatre piliers de la Transparence

3. GDF Suez

Note site Internet de 88 %

Deux-tiers des lauréats sectoriels 2011 de nouveau primés en 2012

■ GRAND PRIX BIENS ET SERVICES INDUSTRIELS

1. Saft

Note totale de 85 %

2. Thales

Note totale de 75,4 %

3. Alstom

Note totale de 74,5 %

■ GRAND PRIX PÉTROLE / GAZ / MATÉRIAUX / BÂTIMENT

1. Air Liquide

Note totale de 73 %

2. Imerys

Note totale de 71,4 %

3. Total

Note totale de 65,5 %

■ GRAND PRIX SERVICES AUX COLLECTIVITÉS ET TECHNOLOGIE

1. GDF Suez

Note totale de 73,5 %

2. Bull

Note totale de 69,5 %

3. Ingenico

Note totale de 68,5 %

■ GRAND PRIX SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

1. Eurazeo

Note totale de 70,5 %

2. Crédit Agricole SA

Note totale de 70,5 %

3. Société Générale

Note totale de 68,5 %

■ GRAND PRIX SERVICES AUX CONSOMMATEURS

1. TF1

Note totale de 81 %

2. Technicolor

Note totale de 75 %

3. Compagnie des Alpes

Note totale de 71,4 %

■ GRAND PRIX BIENS DE CONSOMMATION ET SANTÉ

1. Valeo

Note totale de 86,5 %

2. BIC

Note totale de 82,5 %

3. PSA Peugeot Citroën

Note totale de 78,5 %

MÉTHODOLOGIE

Les quatre piliers de la Transparence

Labrador, expert de l'information réglementée, a élaboré une **méthodologie unique et évolutive**, fondée sur quatre piliers essentiels :

1. **L'accessibilité** : pour exister, l'information doit être accessible.
2. **La précision** : pour être compréhensible et pertinente, l'information doit être conforme à la réglementation et suffisamment détaillée.
3. **La comparabilité** : la présentation de l'information doit permettre une comparaison rapide entre les différents émetteurs (respect de la norme et des pratiques).
4. **La disponibilité** : l'information doit être disponible suffisamment tôt et simultanément pour tous, afin de ne favoriser ou défavoriser aucun lecteur.

Validation des résultats et du classement par un comité scientifique

Afin d'assurer l'équité et la neutralité à l'égard des émetteurs, un comité scientifique valide la méthodologie et les résultats de l'étude et le classement.

Le comité scientifique comprend les personnalités suivantes : Colette Neuville (ADAM), Valentine Bonnet (AFG), Marine Corrieras (AMF), Viviane Neiter (APAI), Aldo Sicurani (F2iC),

Alain Martel (IFA), François Houssin (NYSE Euronext), Jean-Paul Pierret (SFAF), et Céline Michaillesco (Université de Paris Dauphine).

85 critères examinés sur 4 supports d'information financière de 170 sociétés

- **Le panel est constitué de 170 sociétés de droit français** :

Ce panel a été réparti en trois catégories :

- **Large Caps**, 52 sociétés dont la capitalisation boursière à fin mars 2012 était supérieure à 5 milliards d'euros ;
- **Mid Caps**, 58 sociétés dont la capitalisation boursière à fin mars 2012 était comprise entre 1 et 5 milliards d'euros ;
- **Small Caps**, 60 sociétés dont la capitalisation boursière à fin mars 2012 était inférieure à un milliard d'euros.

- **4 supports** d'information financière sont étudiés :

- Le **document de référence** annuel 2011 déposé auprès de l'AMF en 2012 ou, à défaut, le rapport financier (47 critères – 50 points) ;
- Le **rapport financier semestriel** 2012 (15 critères – 19 points) ;
- La **rubrique « information réglementée » des sites Internet** (relevé des informations en juillet et août 2012, 20 critères – 25 points) ;

- Le **communiqué de presse** publié à l'occasion de l'annonce des **résultats annuels** (3 critères, l'un entrant dans la note du document de référence, les deux autres parmi les critères transversaux – 6 points).

Pour les sociétés dont l'exercice ne clôture pas au 31 décembre, les derniers documents parus ont été examinés.

- **85 critères**, objectifs et universels, sont analysés. Représentatifs de chacun des quatre piliers de la Transparence, ils sont pondérés selon leur importance relative et permettent d'établir le classement.

L'équilibre entre les 4 piliers de la Transparence est utilisé pour départager les ex aequo dans les différents palmarès : la part relative de chacun des piliers dans la note totale est calculée puis comparée aux parts relatives de chaque pilier dans l'équilibre « idéal ». Un écart positif ou négatif se dégage par pilier. Les sociétés dont l'écart cumulé est le plus faible sont favorisées. A écart cumulé identique, nous choisissons la société présentant les amplitudes d'écart les plus faibles.

Panel étudié

Détail du panel par secteur, avec catégorie dans le classement et indice d'appartenance au 31 mars 2012.

Légende : LC : Large Caps – MC : Mid Caps – SC : Small Caps

BIENS DE CONSOMMATION ET SANTÉ		
AB SCIENCE	SC	
BENETEAU	SC	SBF120
BIC	MC	SBF120
BIOMERIEUX	MC	SBF120
BOIRON	SC	
BONDUELLE	SC	
BONGRAIN	SC	
BURELLE	SC	
DANONE	LC	CAC40
ESSILOR INTL.	LC	CAC40
EUROFINS SCIENT.	MC	SBF120
FAURECIA	MC	SBF120
FROMAGERIES BEL	MC	
GAMELOFT	SC	
GENERALE DE SANTE	SC	
GRAND MARNIER	SC	
HERMES INTL	LC	SBF120
INTERPARFUMS	SC	
INTLE PLANT.HEVEAS	SC	
IPSEN	MC	SBF120
KAUFMAN ET BROAD	SC	
KORIAN	SC	
LAURENT-PERRIER	SC	
LDC	SC	
LISI	SC	
L'OREAL	LC	CAC40
LVMH	LC	CAC40
MEDICA	SC	
MICHELIN	LC	CAC40
NATUREX	SC	
ORPEA	MC	SBF120
PERNOD RICARD	LC	CAC40
PEUGEOT	LC	CAC40
PLASTIC OMNIUM	MC	SBF120
REMY COINTREAU	MC	SBF120
RENAULT	LC	CAC40
S.E.B.	MC	SBF120
SANOFI	LC	CAC40
SARTORIUS STED BIO	SC	
STALLERGENES	SC	
TRANSGENE	SC	
UBISOFT ENTERTAIN	SC	SBF120

VALEO	MC	SBF120
VILMORIN & CIE	MC	
VIRBAC	MC	SBF120
BIENS ET SERVICES INDUSTRIELS		
ADP	LC	SBF120
ALSTOM	LC	CAC40
APRR	MC	
ASSYSTEM	SC	
BOLLORE	MC	SBF120
BUREAU VERITAS	LC	SBF120
DERICHEBOURG	SC	SBF120
EDENRED	LC	SBF120
FAVELEY TRANSPORT	SC	SBF120
GROUPE EUROTUNNEL	MC	SBF120
LEGRAND	LC	CAC40
MANITOU BF	SC	
MERSEN	SC	
NEXANS	MC	SBF120
NORBERT DENTRESS.	SC	
REXEL	MC	SBF120
SAFRAN	LC	CAC40
SAFT	SC	SBF120
SCHNEIDER ELECTRIC	LC	CAC40
SOMFY SA	MC	
STEF	SC	
THALES	LC	SBF120
VALLOUREC	LC	CAC40
ZODIAC AEROSPACE	MC	SBF120
PÉTROLE / GAZ / MATÉRIAUX / BÂTIMENT		
AIR LIQUIDE	LC	CAC40
ARKEMA	MC	SBF120
BOURBON	MC	SBF120
BOUYGUES	LC	CAC40
CGG VERITAS	MC	SBF120
CIMENTS FRANCAIS	MC	SBF120
EIFFAGE	MC	SBF120
ENTREP.CONTRACTING	SC	
ERAMET	MC	SBF120
ESSO	SC	
IMERYS	MC	SBF120
LAFARGE	LC	CAC40
MAUREL ET PROM	MC	SBF120
SAINTE GOBAIN	LC	CAC40

TECHNIP	LC	CAC40
TOTAL	LC	CAC40
VICAT	MC	SBF120
VINCI	LC	CAC40
SERVICES AUX CONSOMMATEURS		
ACCOR	LC	CAC40
AIR FRANCE -KLM	MC	SBF120
ALPES (COMPAGNIE)	SC	
CANAL PLUS (STE ED)	SC	
CARREFOUR	LC	CAC40
CASINO GUICHARD	LC	SBF120
CFAO	MC	SBF120
CLUB MEDITERRANEE	SC	SBF120
EUTELSAT COMMUNIC.	LC	SBF120
GUYENNE GASCOGNE	SC	
HAVAS	MC	SBF120
IPSOS	MC	SBF120
JC DECAUX SA.	LC	SBF120
LAGARDERE S.C.A.	MC	SBF120
METROPOLE TV	MC	SBF120
NRJ GROUP	SC	
PAGESJAUNES	SC	SBF120
PPR	LC	CAC40
PUBLICIS GROUPE SA	LC	CAC40
RALLYE	MC	
SODEXO	LC	SBF120
TECHNICOLOR	SC	SBF120
TELEPERFORMANCE	MC	SBF120
TF1	MC	SBF120
VIVENDI	LC	CAC40
SERVICES AUX COLLECTIVITÉS ET TECHNOLOGIE		
ALCATEL-LUCENT	LC	CAC40
ALTEN	SC	SBF120
ALTRAN TECHN.	SC	SBF120
AREVA	LC	SBF120
ATOS	MC	SBF120
AXWAY SOFTWARE	SC	
BULL	SC	SBF120
CAP GEMINI	LC	CAC40
CEGEDIM	SC	
DASSAULT SYSTEMES	LC	SBF120
EDF	LC	CAC40
ELEC.STRASBOURG	SC	
FRANCE TELECOM	LC	CAC40
GDF SUEZ	LC	CAC40
GROUPE STERIA	SC	SBF120
ILIAD	LC	SBF120
INGENICO	MC	SBF120

NEOPOST	MC	SBF120
RUBIS	MC	SBF120
SECHILLENNE SIDEC	SC	
SOITEC	SC	SBF120
SOPRA GROUP	SC	
SUEZ ENVIRONNEMENT	LC	SBF120
VEOLIA ENVIRON.	LC	CAC40
SOCIÉTÉS FINANCIÈRES		
ABC ARBITRAGE	SC	
ALTAREA	MC	
ANF IMMOBILIER	SC	
APRIL	SC	
AXA	LC	CAC40
BNP PARIBAS ACT.A	LC	CAC40
BOURSORAMA	SC	
CIC	MC	
CNP ASSURANCES	LC	SBF120
COFITEM-COFIMUR	SC	
CREDIT AGRICOLE	LC	CAC40
EULER HERMES	MC	SBF120
EURAZEO	MC	SBF120
EUROSIC	SC	
FDL	MC	
FIMALAC	SC	
FONC.DES REGIONS	MC	SBF120
FONCIERE 6 ET 7	SC	
FONCIERE DES MURS	MC	
FONCIERE LYONNAISE	MC	
GECINA NOM.	MC	SBF120
ICADE	MC	SBF120
KLEPIERRE	MC	SBF120
MERCIALYS	MC	SBF120
NATIXIS	LC	SBF120
NEXITY	MC	SBF120
PARIS-ORLEANS	SC	
SCOR SE	MC	SBF120
SILIC	MC	SBF120
SOCIETE GENERALE	LC	CAC40
TERREIS	SC	
UNIBAIL-RODAMCO	LC	CAC40
UNION FIN.FRANCE	SC	
WENDEL	MC	SBF120

Détail des critères

Les nouveaux critères introduits en 2012 sont présentés en gras.

Document de référence

Critères d'ACCESSIBILITÉ

1. Document en un seul volume
2. Appellation « document de référence »
3. Existence d'une version anglaise
4. Appellation « registration document » ou « 20-F »
5. Sommaire général en page 2 avec chapitres et sous-chapitres
6. Sommaires intermédiaires à chaque entrée de chapitre, avec sous-chapitres et sous-sous-chapitres
7. Sommaire précédant les notes annexes aux comptes
8. Table de concordance avec le règlement CE n° 809/2004 comprenant chapitres et sous-chapitres
9. Table de concordance du Rapport financier annuel
10. Table de concordance du Rapport de gestion
11. Table de concordance sur les informations RSE
12. Numéros de pages dans **toutes les tables** de concordance
13. Indication des chapitres et sous-chapitres en haut de page côté extérieur
14. Indication société, titre document et année en bas de page
15. Mise en page sur deux colonnes
16. Présence au sommaire général d'un chapitre ou d'un sous-chapitre dédié aux informations RSE

Critères de PRÉCISION

17. Rapport financier annuel inclus et cité sur la couverture
18. Rapport annuel pour l'assemblée générale inclus
19. Document d'information annuel inclus
20. Informations financières sélectionnées présentées **au moins sur trois ans**
21. Risques : introduction courte au chapitre « risques »
22. Risques : présentation de chaque risque en deux parties : liens avec l'activité puis gestion du risque
23. Risques : renvois précis du chapitre « risques » (document, numéro de chapitre, note et page) dans les autres parties du document
24. Gouvernance : référence à un code de gouvernance de Place
25. **Gouvernance : identification des membres du comité d'audit et précisions sur leurs compétences**
26. Rémunérations : rémunération variable des dirigeants en pourcentage de la rémunération fixe

27. **Rémunérations : modalités de fixation du montant de la rémunération variable**
28. **Rémunérations : conditions de conservation des actions issues de la conversion de stock options ou de l'attribution d'actions gratuites**
29. **RSE : présentation de la méthodologie du reporting et de son périmètre**
30. Traduction anglaise rigoureuse : « impairment » et « **present value** »
31. Segmentation sectorielle similaire pour les chapitre 6 « aperçu des activités », **9 « examen de la situation financière et du résultat »** et 20 « informations financières »
32. **Rapport des C.A.C. sur les conventions réglementées**

Critères de COMPARABILITÉ

33. Sommaire en 25 chapitres ou en 6 à 10 chapitres
34. Structure didactique du document
35. Sommaire structuré des notes annexes aux comptes
36. Version anglaise identique à la version française, page à page
37. Appellation « facteurs de risques » du chapitre concerné
38. Colonne « année de référence » à gauche dans les comptes
39. Tableau des honoraires des commissaires aux comptes existant et conforme à la recommandation de l'AMF
40. Rémunérations : présence **et conformité** des 10 tableaux de la recommandation AMF
41. Rémunérations : présence des 10 tableaux de la recommandation AMF numérotés conformément
42. Capital : structure du capital avec sous-totaux significatifs et lignes pertinentes dans un tableau d'évolution sur trois ans
43. **RSE présentée selon 3 parties clairement identifiées : social, sociétal, environnemental**
44. **RSE : mention d'un référentiel national ou international**

Critères de DISPONIBILITÉ

45. Date de dépôt à l'AMF au maximum 5 jours après la date moyenne de dépôt de l'indice
46. Publication de la version anglaise au maximum 7 jours après la date de dépôt à l'AMF de la version française
47. **Écart maximum entre la date de publication des résultats (communiqué) et le dépôt à l'AMF = écart moyen de l'indice + 2 jours**

Rapport financier semestriel

Critères d'ACCESSIBILITÉ

- 48. Appellation « rapport financier semestriel »
- 49. Existence d'une version anglaise
- 50. Appellation « half-year(ly) financial report »
- 51. Sommaire général en page 1 ou 2
- 52. Numéros de pages dans le sommaire
- 53. Indication des chapitres et sous-chapitres en haut de page côté extérieur

Critères de PRÉCISION

- 54. Transactions entre les parties liées bien identifiées dans le rapport d'activité
- 55. Risques bien identifiés dans le rapport d'activité
- 56. Résumé des principaux risques

- 57. Présentation des risques sur les 6 mois à venir ou, à défaut, mention négative
- 58. Présence d'informations prospectives

Critères de COMPARABILITÉ

- 59. Présence des 4 parties conformes au règlement général de l'AMF
- 60. Ordre didactique de ces 4 parties : activités, comptes, rapport des auditeurs, déclaration des responsables

Critères de DISPONIBILITÉ

- 61. Date de publication, au maximum 5 jours après la date moyenne de publication de l'indice
- 62. Publication de la version anglaise au maximum 2 jours après la date de publication de la version française

Site internet

Critères d'ACCESSIBILITÉ

- 63. **Accès rapide via Google**
- 64. Rubrique « information réglementée » dès la page d'accueil « groupe » ou « investisseurs »
- 65. Pas plus de deux clics pour accéder à un document depuis la page d'accueil « investisseurs »
- 66. Version interactive du document de référence : existence
- 67. **Versión interactive du document de référence : présence dans la partie « information réglementée », de même que le PDF**
- 68. **Présence des documents nécessaires pour l'Assemblée générale dans la partie « modalités de mise à disposition des informations pour l'Assemblée Générale » de la rubrique « information réglementée »**
- 69. Performance du moteur de recherche
- 70. Possibilité d'inscription à un flux RSS

Critères de PRÉCISION

- 71. Présence des cinq derniers rapports financiers annuels dans la rubrique « information réglementée »
- 72. Indication de la date de publication des documents

- 73. Indication du poids des documents PDF
- 74. Calendrier des principaux rendez-vous avec un horizon supérieur à 6 mois
- 75. Cohérence entre l'appellation sur le site et sur la couverture du document pour les 3 documents périodiques
- 76. **Présence effective des communiqués de mise à disposition et des documents périodiques dans la rubrique Information réglementée**
- 77. **Présence effective de toutes les rubriques d'information réglementée tels que définies dans l'article 221-1 du Règlement général de l'AMF dans la rubrique dédiée**

Critères de COMPARABILITÉ

- 78. **Appellation de la rubrique : « Investisseurs » (avec, le cas échéant, un autre terme associé)**
- 79. Page d'accueil « investisseurs » identique en versions française et anglaise
- 80. Appellation « information réglementée »
- 81. Appellation « regulated information »
- 82. Distinction « information périodique » et « information permanente »

Critères transversaux

- 83. **Définition des indicateurs financiers spécifiques dans le communiqué de presse des résultats annuels et dans le document de référence/rapport financier annuel**
- 84. **Harmonisation des indicateurs financiers spécifiques dans le communiqué de presse des résultats annuels et dans le document de référence/rapport financier annuel**
- 85. Disponibilité des trois supports d'information périodique

Contact

Labrador

M. Laurent Rouyrès, *Président*

Tél. : 01 53 06 63 54



Labrador

TRANSPARENCE DE L'INFORMATION RÉGLEMENTÉE

8, rue Lantiez - 75017 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 53 06 30 80 - Fax : +33 (0)1 53 06 63 58

RCS PARIS B 384 362 182 - SAS au capital de 100.000 €

www.labrador-company.com